

1840. La France avait eu bien raison en ne voulant pas laisser retomber ce pays sous le joug des Turcs : mais l'Europe en avait alors jugé autrement. La Syrie est occupée par deux populations rivales, les *Maronites* et les *Druses*, la première chrétienne, la seconde musulmane ou plutôt païenne; l'une, pacifique, agricole; l'autre, errante, guerrière et même féroce. Ennemies depuis des siècles, ces peuplades, surtout dans les montagnes, se faisaient fréquemment de petites guerres. A la fin de mai 1860, les Druses, vainqueurs, dans plusieurs rencontres, des chefs maronites, n'écoutèrent plus que leur fanatisme et résolurent d'exterminer leurs ennemis. Suivis de Bédouins, de Kurdes et d'autres barbares, ils se répandirent dans les villages maronites, coupant les récoltes, abattant les arbres, incendiant les maisons, massacrant tous les Maronites qu'ils pouvaient atteindre. Les troupes turques envoyées pour réprimer ces odieux massacres avaient cédé aussi au fanatisme et faisaient cause commune avec les Druses. Les gouverneurs de quelques villes ouvrirent eux-mêmes leurs portes à ces pillards. Dans la grande cité de Damas la population mahométane se précipita sur le quartier des chrétiens. Là encore le gouverneur et les troupes turques favorisèrent le pillage, l'incendie et le massacre. Seul, notre ancien adversaire, Abd-el-Kader, avec ses fidèles Algériens, se jeta dans la mêlée et arracha plusieurs milliers de chrétiens à la mort.

Il n'y eut qu'un cri pour demander l'intervention européenne. Toutefois la politique s'efforça de faire taire l'humanité. L'Angleterre, jalouse de la France, qui venait de gagner la Savoie, et plus soucieuse de l'intégrité de la Turquie que touchée des souffrances des chrétiens, voulut empêcher les négociations entamées. Elle les fit traîner quinze jours, tandis que le sang coulait. Une lettre de l'Empereur Napoléon III à *Persigny*, ambassadeur à Londres, dissipa enfin les inquiétudes exagérées des ministres anglais (27 juillet) et les détermina à accéder à une convention qui donnait un caractère européen à une intervention de la France.

L'apparition des régiments français commandés par le